



REGLEMENT & INFORMATIONS

1/ EPREUVE

La 6ème édition du FULL MOON TRAIL aura lieu le **Samedi 31 octobre**, à l'auberge Pierrat (Commune de La FOA).

Il s'agit d'un trail individuel nocturne. Deux parcours chronométré avec classement sont proposé : 13km ou 8km sur la propriété PIERRAT au départ de l'Auberge. Elle est ouverte aux hommes et femmes majeurs et aux mineurs nés en 2004 et avant.

Un parcours familial (2.8 km) non chronométré, non classé, ouvert à tous, est également proposé.

Matériel obligatoire pour la course :

- Une source lumineuse,
- Chaussures fermées
- Au minimum 1,5L d'eau.

Un ravitaillement en eau et fruit sec est prévu. (PC1)

Vos dossards vous seront remis le jour même jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Les mineurs devront faire remplir par leurs parents une autorisation parentale au moment de l'inscription.

2/ DEROULEMENT

Les participants sont accueillis l'après-midi sur le site, à l'Auberge pour l'enregistrement et le retrait des dossards.

Le départ sera donné à 19h face à l'auberge pour le parcours familial et à 19h15 pour les deux courses. L'arrivée se situera au même endroit.

A l'arrivée un repas vous sera proposé (réservation au moment de l'inscription).

3 / DROIT D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur <https://www.eticket.nc> (paiement par carte bancaire) ou dans le magasin Terre de running au quartier latin (paiement en espèces, chèques ou carte bancaire).

Pour valider son inscription, chaque participant doit :

- fournir un certificat médicale ou une licence sportive (cf chapitre 5)
- payer le montant relatif à son parcours
 - * Grand parcours : 3 000 frs
 - * Petit parcours : 2 500 frs
 - * Parcours familial : 1 500 frs

Pour des raisons logistiques et de sécurité, les places sont limitées à 500 participants.

L'inscription est considérée comme définitive lorsque l'individu a rempli l'ensemble des obligations précédentes.

Aucun remboursement ne sera effectué après clôture des inscriptions.

La date limite d'inscription est le Mercredi 28 octobre à 23h.

4/RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se fera sur le lieu de la course (auberge Pierrat à la Foa), à partir de 16 heures le samedi 31 octobre 2020 et jusque 30 minutes avant le départ de la course.

Annulation / Remboursement :

Si vous souhaitez annuler votre participation au FULL MOON TRAIL, pour vous faire rembourser votre inscription (hors frais bancaires), vous avez jusqu'à mercredi soir (28 octobre) minuit AVANT LA COURSE, pour nous le signaler par mail.

Toute demande est à adresser uniquement à l'adresse : challenge-org@canl.nc.

Merci de préciser dans le mail, vos coordonnées, n° de billet et/ou n° de commande

Assurance : elle n'est pas obligatoire, mais nous conseillons fortement aux concurrents d'en souscrire une auprès de leur compagnie d'assurance.

Domage matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

5/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au parcours du FULL MOON TRAIL est ouverte à toute personne, homme(s), femme(s) ou enfants nés en 2004 ou avant (sous réserve d'autorisation parentale).

- Grand parcours : 2002 ou avant
- Petit parcours : 2004 ou avant

Les conditions durant le raid peuvent être difficiles (vent, froid, pluie, galets glissants...). Un bon entraînement est nécessaire.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à l'évènement sous leur propre et exclusive responsabilité. Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur un parcours chronométré de 8 où 13 kms, en montagne.

La participation au FULL MOON TRAIL entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'évènement.

- Certificat médical

Toute participation au FULL MOON TRAIL est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);

- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- o Fédération des clubs de la défense (FCD),
- o Fédération française du sport adapté (FFSA),
- o Fédération française handisport (FFH),
- o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- o Fédération sportive des ASPTT,
- o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
- o Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);

- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Si vous ne fournissez pas de certificat médical valide au moment de votre inscription, vous ne serez pas chronométré et donc pas classé. Les inscrits sur le grand parcours n'ayant pas fourni de certificat médical ou de licence valide seront automatiquement inscrits sur le petit parcours et non chronométrés.

Vous pouvez télécharger une seule fois votre certificat médical pour l'ensemble des inscriptions de vos courses sur e-ticket.nc. Pour le retrouver, au moment où vous entrez les informations détaillées de votre inscription, cliquez sur « Réutiliser des informations existantes » à droite de « Civilité », vous retrouvez automatiquement l'ensemble des informations déjà renseignées **dont votre certificat médical**. Tous les certificats médicaux seront vérifiés individuellement.

J'accepte les présentes règles de course et accepte de participer sous mon entière responsabilité. Je renonce à toute poursuite contre les organisateurs de l'évènement ou ses sponsors.

De plus, pour votre propre sécurité la participation des femmes enceintes n'est pas autorisée. En validant votre inscription vous attestez que vous n'êtes pas enceinte.

- Sécurité et assistance médicale

Un poste de secours, implantés sur le parcours, est destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger.

Tout participants faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un poste de secours où à un orienteur,
- appeler le numéro d'urgence ;
- faire appeler le numéro d'urgence par une autre personne.

Chaque participant a l'obligation de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux secours qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en oeuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptés.

Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

Le numéro d'urgence est le **97 34 88**

Il est strictement interdit de s'éloigner des chemins balisés quelle qu'en soit la raison. Tout participant qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Il est de même interdit de couper un sentier, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Chaque participant devra se conformer aux règles de sécurité imposées par l'organisateur, et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

- Postes de contrôle et postes de ravitaillement

Un contrôle peut être effectué à tout poste de ravitaillement.

Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès aux postes de ravitaillement.

Les ravitaillements proposeront de l'eau et de la nourriture.

- Abandon et rapatriement

Sauf blessure, un participant ne doit pas « abandonner » ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui lui indiquera comment retourner à l'auberge en toute sécurité.

Toute personne ayant quitté le trail avant de l'avoir terminé et sans en aviser l'Organisateur, devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

6/ MODIFICATION/ANNULATION DU RAID

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux...), le raid sera annulé.

En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption du raid, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

Le parcours et les profils de la course sont donnés sur le site de Challenge Organisation (<http://www.challenge-org.nc/>)

7/ REMISE DES PRIX

Elle aura lieu à l'arrivée à l'issue de la course.

Seront récompensés à minima :

PETIT PARCOURS Masculin / Féminin :

- les 3 premiers scratch H et F (Né entre 2004 et avant)

GRAND PARCOURS Masculin / Féminin :

- les 3 premiers scratch H et F (Né entre 2002 et avant)

8/ RESTAURATION & HEBERGEMENT

L'Auberge de Pierrat propose :

- un repas broussard (samedi soir) : 2 500f/personne

- un petit déjeuner (dimanche matin) : 1000f/personne

A réserver au moment de l'inscription

Et le camping : 800f/personne

(Vous devez apporter vos propres affaires de camping)

9/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous vous invitons à suivre les résolutions de la charte d'éco-citoyenneté des sportifs de plein air, rédigée par la direction de l'environnement de la Province Sud.

10/ IMAGE

Par sa participation au FULL MOON TRAIL chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix dans le cadre du FULL MOON TRAIL en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation au FULL MOON TRAIL implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.

11 / RENSEIGNEMENTS:

Challenge Organisation : 12 rue Adolphe Barrau

BP 9131 - 98 807 Nouméa

Tel : 25 35 11

Web: www.challenge-org.nc / email: challenge-org@canl.nc